



Empowered lives.
Resilient nations.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Pays : MADAGASCAR

Projet : Renforcement des capacités nationales pour le respect des obligations environnementales mondiales dans le cadre des priorités de développement durable

CCCD – Convention de Rio

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (PTA) 2018

Titre du projet	Renforcement des capacités nationales pour le respect des obligations environnementales mondiales dans le cadre des priorités de développement durable
Résultat du PNUAD/DPP	1) Les populations vulnérables dans les zones d'intervention ont accès aux opportunités de revenus et d'emploi, peuvent améliorer leur résilience et contribuer à un accès inclusif et équitable au développement durable; 2) Les institutions publiques, la société civile et les médias, au niveau central et décentralisé, exercent effectivement leurs rôles et sont responsables d'une gouvernance pacifique qui protège les droits de l'homme; 3) Les populations dans les zones d'intervention, en particulier les groupes vulnérables, ont accès et utilisent des services sociaux de base et de qualité.
Produit escompté du PAPP	1) Les populations vulnérables dans les zones d'intervention ont accès aux opportunités de revenus et d'emploi, peuvent améliorer leur résilience et contribuer à un accès inclusif et équitable au développement durable; 2) Les institutions publiques, la société civile et les médias, au niveau central et décentralisé, exercent effectivement leurs rôles et sont responsables d'une gouvernance pacifique qui protège les droits de l'homme; 3) Les populations dans les zones d'intervention, en particulier les groupes vulnérables, ont accès et utilisent des services sociaux de base et de qualité.



Effet du Plan stratégique	1. La croissance et le développement sont inclusifs et durables, intégrant des capacités productives qui créent des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus
Produit du Plan stratégique	Résultat 1.3 : Solutions développées au niveau national et infra national pour une gestion durable des ressources naturelles, des services des écosystèmes, des produits chimiques et des déchets
Partenaire de mise en œuvre	Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts / Direction de la Planification, du Programmation et du Suivi-Evaluation (DPPSE)
Parties responsables	Gouvernement et autres organisations de la société civile (OSC).

Brève description

Le projet "Renforcement des capacités nationales pour le respect des obligations environnementales mondiales dans le cadre des priorités de développement durable" est un projet d'appui du FEM/PNUD au gouvernement Malagasy pour le respect des engagements au titre des trois conventions de Rio. Il naît suite à l'Auto-évaluation Nationale des Capacités à Renforcer effectué jusqu'en 2014, pour durer 05 ans. Les renforcements de capacités toucheront les aspects systémiques, institutionnels et individuels. L'année 2018 constitue une année de lancement pour le projet. Elle sera constituée surtout par des étapes de diagnostics d'états de références et de planifications.

L'objectif pour cette première année est de faire une analyse approfondie des situations politiques, juridiques et institutionnels afin de mieux cadrer les renforcements de capacités que le projet va mener. Ces analyses seront catalysées par les comités techniques mis en place pour les processus de réflexions, concertation et planifications.

Pour cette année 2018, chaque activité sera concernée par le recrutement de consultant pour le lead de chaque groupe thématique, suivi de la mise en place et opérationnalisation du groupe thématique, sauf pour composante 2 qui sera entamée uniquement en 2019. Il y aura également la conduite de différentes études diagnostiques selon les composantes (i) l'activité 1 se focalisera sur l'analyse des politiques et instruments juridiques existants ayant une relation avec la gouvernance environnementale et la réalisation des obligations des Conventions de Rio. (ii)L'activité 3 concernera les évaluations des systèmes de gestion des informations et des bases de données existantes actuellement.(iii) L'activité 4 sera axé sur l'analyse institutionnelle de la gouvernance environnementale et la mise en place de Comité interministériel sur les AME et un comité technique inter directions pour les 03 Conventions de Rio. (iv) L'activité 5 commencera par le lancement officiel du projet et les sensibilisations régionales. Ensuite, il y aura une analyse des besoins en formations et sensibilisations.

La conduite du projet se basera sur l'implication des différents partenaires dans les processus de diagnostics, de planifications et de validations. La mise en place des Groupe de travail techniques constitué par des techniciens venant de différentes institutions constitue des plates-formes pour promouvoir les participations.

Par ailleurs, Le projet veillera à la considération de l'aspect genre dans l'ensemble de sa mise en œuvre.

Période du Programme : 2017 - 2022
Domaine de Résultats-clés (Plan Stratégique) : R 1.4

Atlas Award ID: 00104056
Project ID: 00105788
Date de début : Novembre 2017
Date de fin : Octobre 2022
Modalité d'exécution : NIM
Date du CLAP : 23 juin 2017

Budget PTA 2018 : 416 779 USD
Ressources totales requises : 416 779 USD

Total des ressources allouées : 416 779 USD

Autres :
 GEF : 300 000 USD
 PNUD : 116 779 USD

Accord du partenaire de mise en œuvre :

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

 Commissaire Permanent à Madagascar
 Ingénieur des Eaux et Forêts

Signature

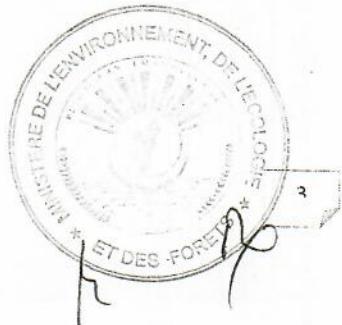
Date

Accord du PNUD :



Signature

Date



Plan de travail pour l'année 2018





Produits escomptés	Activités prévues	Calendrier				Parties responsables	Source	Donor	Description du budget	Ressources		Montant en USD
		T1	T2	T3	T4					Ligne budget		
amélioré des impacts environnementaux mondiaux et des tendances au niveau national	3.1.2. Réunion trimestriel du groupe thématique annuelle			UGP/DNP	62000	UNDP	Training, Workshops and Confer		75700	1 000		
	3.1.3. Réunion d'évaluation et planification annuelle		UGP/DNP	62000	GEF	Training, Workshops and Confer		75700	3 000			
	3.1.4. Analyse des systèmes de gestion des informations existantes	UGP/DNP	62000	GEF	Contractual Services - Individ	Training, Workshops and Confer		71400	3 000			
	3.2. Compiler les indicateurs environnemental et de développement durable	UGP/DNP	62000	GEF	Contractual Services - Individ	Training, Workshops and Confer		75700	1 500			
	3.2.1. Identification et formulation des indicateurs	UGP/DNP	62000	GEF	Contractual Services - Individ	Travel		71400	500			
	3.3. Développer une méthodologie standard de collecte de données	UGP/DNP	62000	GEF	International Consultants	Travel		71400	6 000			
	3.4. Mettre en place un Système d'Information sur la Gestion de l'Environnement Intégré	UGP/DNP	62000	GEF	Contractual Services - Individ	Training, Workshops and Confer		75700	1 500			
	3.4.1. Etude de faisabilité de la mise en place du SIGE	UGP/DNP	62000	GEF	Materials & Goods	Materials & Goods		72300	4 000			
	3.4.2. Initiation Conception du SIGE à l'issu des études préliminaires											



Produits escomptés	Activités prévues	Calendrier				Parties responsables	Source	Donor	Description du budget	Ligne budget	Montant en USD
		T1	T2	T3	T4						
		UGP/DNP	62000	GEF		Information Technology Equipmt			72800	17 600	
		UGP/DNP	62000	GEF		Communic & Audio Visual Equip			72400	2 000	
		UGP/DNP	4000	UNDP		Audio Visual&Print Prod Costs			74200	500	
3.5. Capitaliser les meilleures pratiques pour la conduite d'évaluations d'impact environnemental et évaluations environnementales stratégiques											
3.5.1. Capitalisation des meilleures pratiques											
		UGP/DNP	62000	GEF		Contractual Services - Individ			71400	2 000	
		UGP/DNP	62000	GEF		Training, Workshops and Confer			75700	3 000	
		UGP/DNP	62000	GEF		Travel			71600	1 000	
		UGP/DNP	62000	GEF		International Consultants			71200	1 000	
3.6. Assurer la mise en œuvre anticipée du Système d'Information de la Gestion de l'Environnement											
Total composante 4											
40 500											
Composante 4: Structures institutionnelles et mécanismes renforcés pour l'intégration et l'application de la conformité aux Conventions de Rio au sein des cadres de planification de développement sectoriels et régionaux											
4.1. Effectuer des analyses institutionnelles approfondies de la gouvernance environnementale											
4.1.1. Constitution du Groupe Thématisque											
		UGP/DNP	62000	GEF		Contractual Services - Individ			71400	5 000	
		UGP/DNP	62000	GEF		Training, Workshops and Confer			75700	400	
		UGP/DNP	62000	GEF		Training, Workshops and Confer			75700	3 000	
		UGP/DNP	62000	GEF		Contractual Services - Individ			71400	3 000	



Produits escomptés	Activités prévues	Calendrier				Parties responsables	Source	Donor	Ressources		Ligne budget	Montant en USD
		T1	T2	T3	T4				Description du budget			
	4.1.3. Réunion d'évaluation et planification annuelle					UGP/DNP	4000	UNDP	Training, Workshops and Confer	75700	1 000	
	4.1.4. Analyse institutionnelle (Structures, mandats et modes opératoires)					UGP/DNP	62000	GEF	Contractual Services - Individ	71400	1 000	
	4.2. Renforcer le Comité interministériel sur les AME					UGP/DNP	62000	GEF	International Consultants	71200	2 100	
	4.2.1. Mise en place du Comité interministériel					UGP/DNP	62000	GEF	Contractual Services - Individ	71400	4 000	
	4.2.2. Renforcement de capacité du Comité					UGP/DNP	62000	GEF	Materials & Goods	72300	3 000	
	4.2.3. Appui aux conformités avec les AME					UGP/DNP	62000	GEF	Training, Workshops and Confer	75700	600	
	4.3. Créer un comité technique de coordination inter directions					UGP/DNP	4000	UNDP	Audio Visual&Print Prod Costs	74200	500	
	4.3.1 Mise en place comité					UGP/DNP	62000	GEF	International Consultants	71200	1 400	
	4.3.2 Renforcement de capacité											
	4.3.3. Appui aux intégrations des Conventions de Rio					UGP/DNP	62000	GEF	Contractual Services - Individ	71400	1 800	
	4.4. Améliorer les modalités de suivi et de conformité en temps réel					UGP/DNP	62000	GEF	Travel	71600	5 000	



Produits escomptés	Activités prévues	Calendrier				Parties responsables	Source	Donor	Description du budget	Ligne budget	Montant en USD
		T1	T2	T3	T4						
	4.5. Assurer le pilotage de l'intégration régionale des meilleurs pratiques										
	4.6. Mettre à jour et rationaliser les mandats environnementaux des agences gouvernementales										
									Total composante 5		93 300
	5.1. Réaliser les Ateliers de lancement et de Résultats du Projet et sondages des acteurs du secteur public										
	5.1.1. Atelier de lancement										
	5.1.2. Participations aux différentes conférences et Coopération Sud-Sud										
	5.2. Evaluer les besoins de formation pour mettre en œuvre les obligations des Conventions de Rio à travers l'intégration										
	5.2.1. Evaluation détaillée des besoins de formations										
	5.2.2. Identification des besoins prioritaires										
	5.2.3. Elaboration outils de formation										
	Composante 5: Conscientisation et sensibilisation du public sur l'intégration des Conventions de Rio										
	5.3. Elaborer un programme de formation sur la Convention de Rio										
	5.3.1. Elaboration de programme de formation à partir du plan de communication										
	UGP/DNP	62000				GEF	International Consultants		71200	2 000	
	UGP/DNP	62000				GEF	Communic & Audio Visual Equip		72400	2 000	



Produits escomptés	Activités prévues	Calendrier				Parties responsables	Source	Donor	Ressources		Montant en USD
		T1	T2	T3	T4				Description du budget	Ligne budget	
5.4. Former les formateurs sur les meilleures pratiques pour opérationnaliser les Conventions de Rio											
5.4.1. Sélection des formateurs		UGP/DNP				62000	GEF		Contractual Services - Individ	71400	1 000
5.4.2. Renforcement de capacités		UGP/DNP				62000	GEF		Contractual Services - Individ	71400	2 000
		UGP/DNP				4000	UNDP		Travel	71600	2 000
		UGP/DNP				62000	GEF		Training, Workshops and Confer	75700	500
5.5. Mener des campagnes de sensibilisation du public et plan de mise en œuvre											
5.5.1 Développement plan de communication		UGP/DNP				62000	GEF		International Consultants	71200	4 000
5.5.2. Sensibilisation du public et des acteurs clés		UGP/DNP				62000	GEF		Contractual Services - Individ	71400	2 000
		UGP/DNP				62000	GEF		Contractual Services - Individ	71400	3 500
		UGP/DNP				62000	GEF		Training, Workshops and Confer	75700	12 000
5.5.3. Constitution de baseline		UGP/DNP				62000	GEF		Contractual Services- Companies	72100	20 000
5.5.4. Mobilisation de masse		UGP/DNP				4000	UNDP		Supplies	72500	1 000
5.6. Initier des dialogues et ateliers de sensibilisation											
5.6.1. Participations aux différentes célébrations		UGP/DNP				62000	GEF		Training, Workshops and Confer	75700	3 500
5.6.2. Conduites d'ateliers et dialogue de sensibilisation		UGP/DNP				4000	UNDP		Audio Visual&Print Prod Costs	74200	1 000
		UGP/DNP				4000	UNDP		Training, Workshops and Confer	75700	1 500
5.7. Promouvoir la visibilité sur Internet des bonnes pratiques pour l'intégration des obligations des Conventions de Rio											

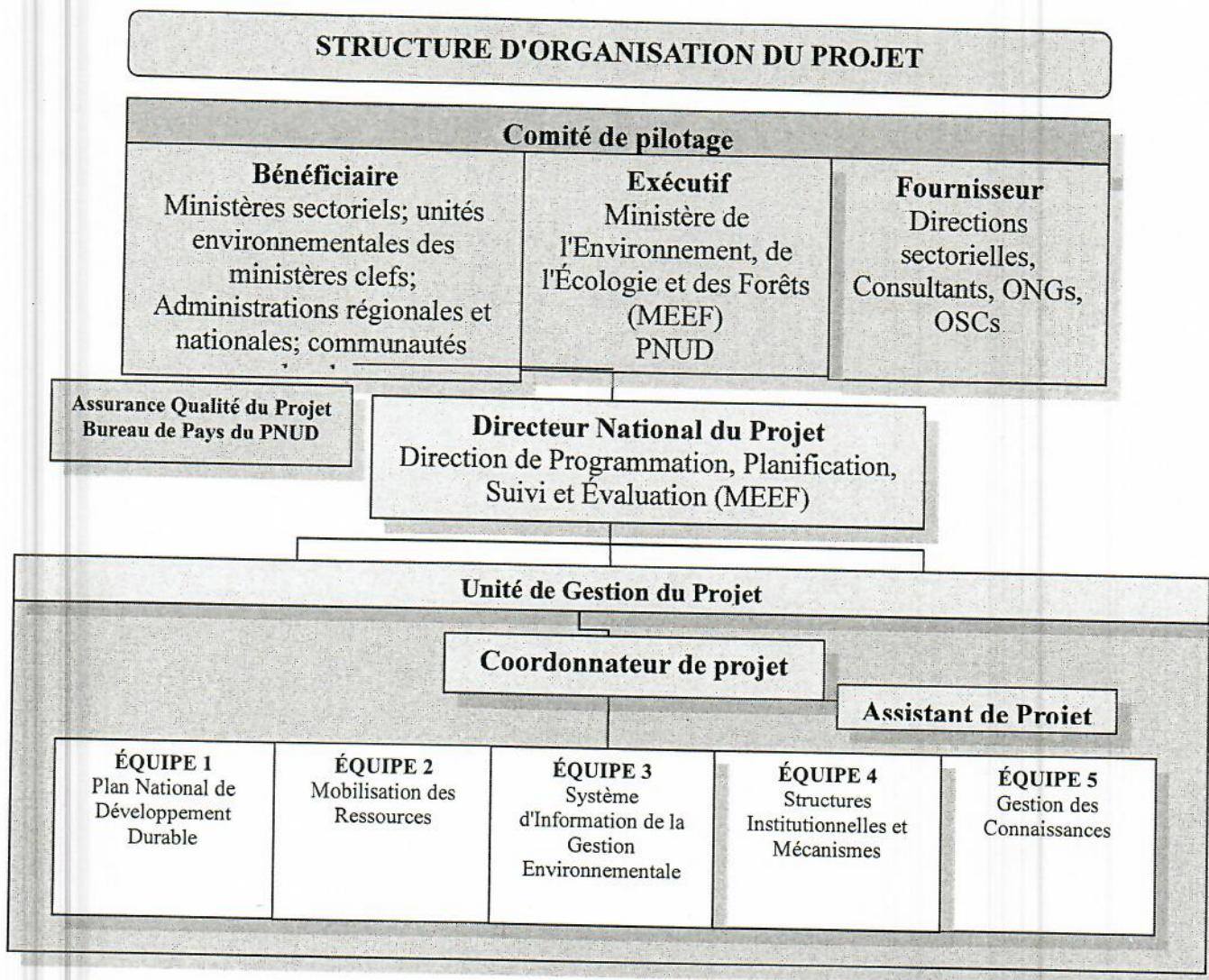


Produits escomptés	Activités prévues	Calendrier				Parties responsables	Source	Donor	Description du budget	Ressources		Montant en USD
		T1	T2	T3	T4					Ligne budget		
	5.7.1. Identification et utilisation des différents canaux possible					UGP/DNP	62000	GEF	Information Technology Equipmt	72800	1 800	
	5.7.2. Collectes des bonnes pratiques					UGP/DNP	62000	GEF	Contractual Services - Individ	71400	2 000	
	5.7.3. Production de supports de communication					UGP/DNP	62000	GEF	Audio Visual&Print Prod Costs	74200	1 000	
									Total gestion du projet		67 079	
						UGP/DNP	62000	GEF	Local Consultants: Project Manager and Assistant	71300	24 000	
						UGP/DNP	62000	GEF	Audio Visual&Print Prod Costs	74200	500	
						UGP/DNP	62000	GEF	International Consultants	71200	-	
						UGP/DNP	62000	GEF	Supplies	72500	500	
						UGP/DNP	62000	GEF	Travel	71600	-	
						UGP/DNP	62000	GEF	Professional Services	74100	500	
						UGP/DNP	62000	GEF	Services to projects – GoE for CO	74596	1 500	
						UGP/DNP	62000	GEF	Rental & Maint of Other Equip	73400	1 000	
						UGP/DNP	4000	UNDP	Local Consultants: Project Manager and Assistant	71300	14 000	
						UGP/DNP	4000	UNDP	Training, Workshops and Confer	75700	500	
						UGP/DNP	4000	UNDP	Audio Visual&Print Prod Costs	74200	500	
						UGP/DNP	4000	UNDP	Travel	71600	1 500	
						UGP/DNP	4000	UNDP	Information Technology Equipmt	72800	-	
						UGP/DNP	4000	UNDP	Communc & Audio Visual Equip	72400	4 000	
						UGP/DNP	4000	UNDP	Contractual Services- Companies	72100	5 000	
						UGP/DNP	4000	UNDP	Rental & Maint of Other Equip	73400	2 000	
						UGP/DNP	4000	UNDP	Miscellaneous Expenses	74500	1 000	

Composante 6: Gestion de Projet



I. ARRANGEMENT DE GESTION



Le projet sera mis en œuvre sur une période de cinq (5) ans par le **Ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts (MEEF)**, conformément à la modalité de mise en œuvre nationale du PNUD, conformément à l'Accord d'Assistance de Base Type entre le PNUD et le Gouvernement de Madagascar. En tant que Partenaire d'Exécution de ce projet, il appartient au Ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts de gérer le projet et de rendre compte sur sa gestion, y compris le suivi et évaluation des interventions du projet, l'atteinte des résultats du projet et l'utilisation efficace des ressources du PNUD. Le MEEF est redevable vis-à-vis du PNUD de la participation du Gouvernement au projet.

La mise en œuvre du projet sera supervisée par un **Comité de Pilotage du Projet**. Le Comité de Pilotage du Projet est spécifiquement établi par le projet pour superviser la gestion des activités du projet, et il est présidé par un représentant du Ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts. L'adhésion au Comité de Pilotage du Projet sera multidisciplinaire et multisectorielle et comprendra :

le PNUD-Madagascar, le Ministère en charge de l'Administration du Territoire, le Ministère de l'Agriculture, GIZ, WWF Madagascar et les autres organisations clés à déterminer. Les parties prenantes non étatiques seront également représentées au sein du Comité de Pilotage du Projet, notamment le secteur privé, les établissements universitaires et instituts de recherche, les ONG et les OSC.

Le Comité de Pilotage du Projet sera responsable des prises de décisions de gestion du projet, en particulier lorsque des directives sont demandées par le Chef de Projet, y compris la recommandation en vue de l'approbation des plans et des révisions par le Partenaire d'Exécution / PNUD. Le Comité de Pilotage du Projet jouera un rôle essentiel en matière de suivi et évaluation du projet en assurant la qualité des processus et des produits associés, et en utilisant des évaluations pour améliorer les performances, la redevabilité et l'apprentissage. Plus précisément, le Comité de Pilotage examinera les rapports d'avancement et d'évaluation et approuvera les modifications de la mise en œuvre du projet au niveau programme, le cas échéant et conformément aux procédures du PNUD. Le Comité de Pilotage du Projet veillera également à ce que les ressources requises soient engagées en temps opportun. Le Comité de Pilotage du Projet arbitrera également tout conflit dans le cadre du projet, facilitera les négociations en vue de la bonne résolution des problèmes, et approuvera la nomination et les responsabilités du Chef de Projet ainsi que la délégation des responsabilités pour l'assurance du projet.

Le Comité de Pilotage du Projet se réunira deux fois par an au Siège du Bureau de Pays du PNUD. Les réunions seront cofinancées par le PNUD. La première de ces réunions aura lieu au cours des six premiers (6) mois de démarrage de la mise en œuvre du projet. Au début de la mise en œuvre du projet, le Comité de Pilotage du Projet peut, si cela s'avère avantageux, se réunir plus fréquemment pour établir une compréhension commune et veiller à ce que le projet démarre correctement. Pour permettre au PNUD d'assumer de manière ultime la redevabilité des résultats du projet, les décisions du Comité de Pilotage du Projet seront prises conformément aux normes qui assureront la gestion pour l'atteinte des objectifs de développement, le meilleur rapport qualité-prix, l'équité, l'intégrité, la transparence et une mise en compétition internationale efficace. Dans le cas où un consensus ne peut être atteint, la décision finale appartiendra au PNUD / FEM.

Le Bureau de Pays du PNUD fera le suivi de la mise en œuvre du projet, examinera les avancements relatifs à la réalisation des produits du projet, et assurera l'utilisation appropriée des fonds PNUD-FEM. En étroite collaboration avec le MEEF, le Bureau de Pays du PNUD fournira des services d'appui au projet - y compris l'approvisionnement, le recrutement des prestataires de services, la gestion des ressources humaines et les services financiers - conformément aux Règles et Procédures du PNUD, et aux lignes directrices en Gestion axée sur les Résultats (RBM), ainsi que la modalité NIM applicable à ce projet. Plus précisément, il appartient au Bureau de Pays du PNUD d'assurer: (i) la fourniture des services financiers et d'audit au projet; (ii) le recrutement et la passation des contrats du personnel du projet qui ne relève pas du MEEF; (iii) la supervision des dépenses financières par rapport au budget du projet; (iv) l'engagement d'auditeurs et d'évaluateurs financiers indépendants; et (v) que toutes les activités, y compris les approvisionnements et les services financiers, soient effectués dans le strict respect des procédures du PNUD et du FEM. La supervision stratégique et l'appui technique du projet seront fournis par le Conseiller Technique Régional (RTA) du PNUD-FEM responsable du projet.



II. CADRE DE SUIVI-EVALUATION

Vis à vis des dispositions mentionnées dans le CPAP, le mécanisme de suivi et d'évaluation est entrepris conformément à la matrice des résultats de l'UNDAF ainsi qu'au plan de suivi et d'évaluation du programme. Le suivi se conformera également au Système de Planification et de Suivi Evaluation du Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts.

L'objectif étant de veiller à une utilisation efficace des ressources du projet ainsi qu'à la redevabilité, la transparence et l'intégrité. Le partenaire de mise en œuvre présentera des rapports de progrès trimestriels sur les réalisations et les résultats du projet, les risques, les problèmes rencontrés lors de l'exécution du projet ainsi que l'utilisation des ressources comme il en a été convenu dans le PTA, conformément aux dispositions et du PNUD en la matière.

Sur une base trimestrielle :

- Une évaluation de la qualité enregistrera les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats clés, basée sur les critères de qualité et les méthodes consignées dans le tableau de gestion de la qualité ;
- Un journal des problèmes sera activé dans Atlas et mis à jour par le chef de projet afin de faciliter le suivi et la résolution de problèmes potentiels ou des demandes de modification ;
- Un journal des risques fondé sur une analyse initiale des risques (voir journal des risques en annexe) sera activé dans Atlas et régulièrement mis à jour en fonction des facteurs de l'environnement externe qui pourraient affecter la réalisation du projet ;
- Un rapport trimestriel d'avancement fondé sur les informations susmentionnées enregistrées dans Atlas sera soumis par le chef de projet au Comité de projet par le biais de l'assurance projet. Ce rapport suivra le format de rapport standard disponible dans l'Executive Snapshot ;
- Un journal des enseignements sera activé et régulièrement mis à jour pour assurer l'apprentissage et l'adaptation continus au sein de l'organisation et faciliter la préparation du rapport sur les enseignements à la fin du projet ;
- Un plan de suivi du calendrier sera activé dans Atlas et mis à jour afin de suivre les actions/événements clés en matière de gestion.

Annuellement :

- **Visites du projet :** Des représentants du PNUD et du gouvernement devraient visiter le projet au moins une fois par an. Les visites de terrain servent à valider les résultats, plus particulièrement ceux obtenus au cours de la période précédant la visite. Si entreprise pendant la dernière partie de l'année d'exercice, la visite de terrain devrait fournir les dernières informations relatives à l'avancement du projet vis à vis du rapport annuel. Chaque visite de terrain devrait être suivie de l'élaboration d'un bref



- document faisant office de rapport qui sera déposé au plus tard une semaine après le retour au bureau ;
- **Rapport d'examen annuel :** Un rapport d'examen annuel sera rédigé par le chef de projet et transmis au Comité de projet et au Comité des résultats. Le rapport d'examen annuel devra au minimum contenir le format type du rapport trimestriel d'activité d'Atlas, couvrant toute l'année, ainsi que des informations à jour sur chacun des éléments mentionnés du rapport trimestriel ainsi qu'une synthèse des résultats obtenus par rapport aux cibles prédéfinies au niveau des produits.
 - **Examen annuel du projet :** Sur la base du rapport ci-dessus, le projet fera l'objet d'un examen annuel durant le quatrième trimestre de l'année ou juste après, afin d'analyser la performance du projet et valider le plan de travail annuel pour l'année suivante. Durant la dernière année, cet examen se fera sous forme d'évaluation finale. Cet examen est mené par le Comité de projet et peut impliquer d'autres parties prenantes si besoin. Il portera sur les progrès réalisés vers l'obtention des produits escomptés et veillera à ce que ces derniers restent cohérents avec les résultats appropriés.

III. CADRE LEGAL

Le Plan de travail annuel, qui, avec le CPAP signé par le Gouvernement et le PNUD, constituent un Document de Programme tel que défini dans l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA). Par ailleurs, toutes les dispositions du CPAP sont applicables à ce document.

En accord avec l'article III de l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA), la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire de mise en œuvre, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD placés sous la garde des Partenaires de mise en œuvre, incombe aux Partenaires de mise en œuvre.

Le Partenaire de mise en œuvre (MEEF) devra :

- a) mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en prenant en considération la situation de la sécurité dans le pays de mise en œuvre du projet ;
- b) assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du Partenaire de mise en œuvre et la pleine exécution du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et d'en proposer des modifications si nécessaires. Le fait de ne pas mettre en œuvre et de tenir un plan de sécurité approprié tel qu'il est requis ci-après sera considéré comme une violation de cet accord.

Le Partenaire de mise en œuvre (MEEF) s'engage à entreprendre tous les efforts raisonnables pour veiller à ce qu'aucun des fonds reçus en vertu de ce Document de Projet ne soit utilisé pour soutenir des personnes ou des entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires des sommes éventuellement fournies par le PNUD ci-dessous n'apparaissent pas sur La liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste est accessible au <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>.



Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance ou les sous-accords conclus dans le cadre de ce Document de Projet.

ANNEXES

Annexe 1 : Journal de qualité

Annexe 2 : Journal des risques

Annexe 3 : Journal des Problèmes

Annexe 4 : Plan de passation de marché



ANNEXES PTA

Annexe 1 : Journal de qualité

Annexe 2 : Journal des risques

Annexe 3 : Journal de problèmes

Annexe 4 : Plan de communication



Annexe 1 : JOURNAL DE QUALITE

PRODUIT 1 : Une stratégie/ plan national de développement durable intègre pleinement les obligations de la Convention de Rio			
Résultat de l'activité 1.1	Analyse politique et législative exhaustive de la gouvernance environnementale	Date de début : avril 2018 Date de fin : Mai 2018	
Objectif	Réaliser des analyses politique et juridique exhaustive de la gouvernance environnementale		
Description	Evaluation de l'ensemble des politiques nationales et instruments juridiques en vue de cerner les liens, lacunes et incohérences des politiques, lois et stratégies avec les trois Conventions de Rio et d'Autres accords multilatéraux sur l'environnement (AME)		
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation	
Les liens, lacunes et incohérences des politiques, lois et stratégies par rapport aux trois Conventions de Rio et d'autres AME sont identifiés et documentés	01 Rapport d'études par le consultant	Juin 2018	
(Résultat de l'activité 1.2)	Mise à jour des textes législatifs clés	Date de début : Juin 2018 Date de fin : Décembre 2018	
Objectif	Mettre à jour les textes législatifs clés		
Description	A l'issu des analyses des instruments juridiques et des différents politiques, des mises à jour des textes seront faites afin de les d'améliorer la conformité, notamment pour ceux qui ont une incidence directe sur l'intégration des obligations des Conventions de Rio dans les politiques et plans sectoriels. Cette activité continue encore en 2019		
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation	
Les contradictions et les incohérences entre les textes existants et les obligations des Conventions de Rio sont identifiées	Inventaires des besoins en mise à jour des textes	Décembre 2018	



Des propositions de loi soient établies pour la mise à jour afin de contribuer à l'intégration des obligations de Rio	Textes de projet de loi établis	Décembre 2018
(Résultat de l'activité 1.3)	Intégration des obligations de la Convention de Rio dans les plans de développement sectoriels et régionaux	Date de début : Mars 2018 Date de fin : Décembre 2018
Objectif	<i>Mettre en place la stratégie pour l'intégration des Conventions de Rio dans les plans sectoriels et régionaux</i>	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un groupe de travail technique pour l'intégration des obligations des Conventions de Rio - Elaborer une stratégie/plan d'action pour l'intégration des obligations des Conventions de Rio 	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Un groupe de travail technique mis en place pour l'intégration des obligations des conventions de Rio	<ul style="list-style-type: none"> - 01 PV de création du groupe de travail technique existant - Membres du groupe de travail identifié - Termes de références du groupe de travail validés 	Jun 2018 Jun 2018
Un plan d'action est en place pour le Groupe de travail	<ul style="list-style-type: none"> - 01 Plan d'action du groupe de travail existant 	Décembre 2018
Produit 3 : Un Système d'Information sur la Gestion de l'Environnement est établi pour un suivi et évaluation amélioré des impacts environnementaux mondiaux et des tendances au niveau national		
(Résultat de l'activité 3.1.)	Evaluation des références de la base de données actuelle et des systèmes d'information pour la gestion de l'environnement	Date de début : Mars 2018 Date de fin : Juillet 2018
Objectif	<i>Avoir un diagnostic complet des bases de données environnementales existantes et leurs modes de gestion</i>	
Description	Identification des différentes institutions détenteurs des bases de données environnementales Analyse des teneurs des bases de données Analyse des modes de gestion et de partages des informations	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation



Résultat d'analyse des systèmes de gestion de bases de données existantes	01 Rapport d'études	Juillet 2018
(Résultat de l'activité 3.2)	Compilation des indicateurs environnementaux et de développement durable	Date de début : Juin 2018 Date de fin : Décembre 2018
Objectif	<i>Disposer d'un ensemble d'indicateurs environnementaux consolidés</i>	
Description	Un ensemble d'indicateurs environnementaux permettant d'évaluer les réalisations des Conventions de Rio et autres AME est consolidé	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Un ensemble d'indicateurs de références répondant aux Conventions de Rio et AME existantes	01 Rapport de consolidation des indicateurs	Décembre 2018
(Résultat de l'activité 3.5)	Capitalisation des meilleures pratiques pour la conduite d'évaluations d'impact environnemental et évaluations environnementales stratégiques	Date de début : Mai 2018 Date de fin : Décembre 2018
Objectif	<i>Disposer des expériences d'EIE et d'EES</i>	
Description	Il s'agit de capitaliser les méthodologies, approches et résultats d'EIE et EES et d'en tirer expériences pour identifier les meilleures pratiques	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Meilleures pratiques EIE et EES capitalisées	01 Rapport de capitalisation	Décembre 2018



Produit 4 : Structures institutionnelles et mécanismes renforcés pour l'intégration et l'application de la conformité aux Conventions de Rio au sein des cadres de planification de développement sectoriels et régionaux	
(Résultat de l'activité 4.1)	Analyses institutionnelles approfondies de la gouvernance environnementale
Objectif	<i>Disposer d'un diagnostic complet des structures et mécanismes institutionnels par rapport à l'intégration des obligations des Conventions de Rio dans les planifications de développement sectoriels et régionaux</i>
Description	Avoir les forces et faiblesses des mécanismes institutionnels actuels par rapport à l'intégration et aux réalisations des engagements des Conventions de Rio dans les planifications de développement sectoriels et régionaux
Critères de qualité	Démarche qualité
Résultats des analyses institutionnelles	01 Rapport d'analyse institutionnelle
(Résultat de l'activité 4.2)	Comité interministériel sur les AME en place
Objectif	<i>Mettre en place un comité interministériel pour le suivi des AME</i>
Description	Comité représentant les secteurs ministériels pour faciliter l'intégration et le suivi des AME au sein de chaque secteur et assurer la cohérence des cadres politiques et de mises en œuvre
Critères de qualité	Démarche qualité
Textes de création du Comité interministériel sur les AME	Texte existant
(Résultat de l'activité 4.3)	Comité technique de coordination inter directions en place
	Date de début : Juillet 2018 Date de fin : Décembre 2018
	Date de début : Juillet 2018 Date de fin : Décembre 2018



Objectif	<i>Mettre en place un comité technique spécifique pour les Conventions de Rio</i>		
Description	Le comité sera constitué de groupe de spécialiste et veillera particulièrement à la mise en œuvre des Conventions de Rio		
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation	
Textes de création du Comité de coordination inter direction	Textes de création	Décembre 2018	
Produit 5 : Conscientisation et sensibilisation du public sur l'intégration des Conventions de Rio			
(Résultat de l'activité 5.1)	Réalisation de l'atelier de lancement du Projet et sondages des acteurs du secteur public	Date de début : Janvier 2018 Date de fin : Janvier 2018	
Objectif	<i>Informier les partenaires sur le projet et ses cadres de mise en œuvre, lancer officiellement le projet</i>		
Description	Réaliser un atelier pour faire connaître le projet aux différents partenaires potentiels et lancer officiellement le projet		
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation	
Projet bien compris par les partenaires	Adhésion des parties prenantes dans le comité de pilotage	Janvier 2018	
(Résultat de l'activité 5.2)	Les besoins de formation pour mettre en œuvre les obligations des Conventions de Rio à travers l'intégration sont évalués	Date de début : Avril 2018 Date de fin : Aout 2018	
Objectif	<i>Faire l'évaluation des besoins en renforcement de capacité pour atteindre la mise en œuvre des obligations des Conventions de Rio</i>		
Description	Evaluation des besoins en renforcements de capacité systémique, institutionnels et individuels auprès des acteurs		
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation	



Besoins en renforcement de capacités identifiés	Rapport d'études	Juillet 2018
(Résultat de l'activité 5.3)	Un programme de formation sur la Convention de Rio Elaboré	Date de début : Septembre 2018 Date de fin : Octobre 2018
Objectif	<i>Elaborer un programme de formations selon les études faites</i>	
Description	A partir des évaluations des besoins de formations, établir un programme de formations touchant les cibles du projet	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Plans de formations établis	01 Plan de formations disponibles	Juillet 2018
Des syllabus de formations établis	Syllabus disponible	Octobre 2018
(Résultat de l'activité 5.4)	Les formateurs formés sur les meilleures pratiques pour opérationnaliser les Conventions de Rio	Date de début : Octobre 2018 Date de fin : Décembre 2018
Objectif	<i>Formations des formateurs sur les Conventions de Rio</i>	
Description	Des formateurs seront identifiés pour vulgariser les meilleurs pratiques dans la mise en œuvre des Conventions de Rio	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Formateurs identifiés	Liste des formateurs	Novembre 2018
Au moins une Séance de formation de formateurs réalisée pour 2018	PV de formation	Décembre 2018
(Résultat de l'activité 5.5)	Des campagnes de sensibilisations du public et plan de mise en œuvre sont faites	Date de début : Février 2018 Date de fin : Décembre 2018
Objectif	<i>Faire connaître à tous les partenaires potentiels nationaux et aux publics le projet et son plan de mise en œuvre</i>	
Description	Des missions de sensibilisations régionales seront menées afin de faire connaître le projet aux entités au niveau	



Critères de qualité	régional	Démarche qualité	Date d'évaluation
Campagnes de sensibilisations menées pour les 22 régions	PV de sensibilisations concernant les 22 régions		Avril 2018
Manifestations des partenaires	Lettres de manifestations des partenaires (Accords, demandes,...)		Décembre 2018
(Résultat de l'activité 5.6)	Des dialogues et ateliers de sensibilisation initiées	Date de début : Juillet 2018 Date de fin : Décembre 2018	
Objectif	<i>Initier des dialogues et sensibilisations auprès des partenaires clés</i>		
Description	Suites aux campagnes de sensibilisations, initier des dialogues auprès des cibles du projet afin d'accompagner les partenaires dans la réalisation des Conventions de Rio		
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation	
Nombre de dialogues initiés (Au moins deux séances initiées pour 2018)	PV d'activités réalisés	Décembre 2018	
Nombre de partenaires touchés par les dialogues	PV d'activités réalisés	Décembre 2018	
(Résultat de l'activité 5.7)	Promotion de la visibilité sur Internet des bonnes pratiques pour l'intégration des obligations de la Convention de Rio	Date de début : Juillet 2018 Date de fin : Décembre 2018	
Objectif	Promouvoir la communication de la visibilité sur Internet des bonnes pratiques pour l'intégration des obligations de la Convention de Rio		
Description			
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation	
Au moins 02 sites concernées par les partages de bonnes pratiques en 2018	A moins 02 Publications sur Internet	Décembre 2018	



Annexe 2 : JOURNAL DES RISQUES

Type	Date d'identification	Description	Date de mise à jour	Réponses du management / Contre mesure	Statut critique (Oui/Non)	Responsable du suivi
Organisationnel	Janvier 2018	Risque de changement des personnels au niveau des entités étatiques en cette période électorale	30 juin 2018	Inciter les institutions à nommer des fonctionnaires « points focaux » pour éviter de changer d'interlocuteur à chaque réunion Etablissement de liens avec les techniciens des institutions moins sujets à des rotations	Oui	Charge de programme
Politique	Janvier 2018	L'évènement électoral pourrait entraîner des perturbations dans la bonne conduite des activités, notamment par rapport aux dynamismes et engagements des décideurs étatiques	31 décembre 2018	Avec l'appui de l'Unité Stratégique et Politique, le Bureau Pays va suivre la situation et des actions appropriées seront prises pour que cela n'affecte pas négativement le Programme.	Oui	Charge de programme



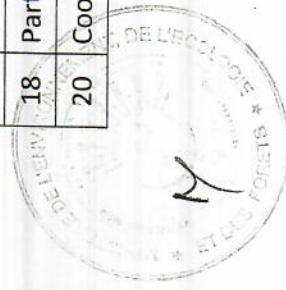
Annexe 3 : JOURNAL DES PROBLEMES

Description	Date d'identification	Type	Date mise à jour	Réponse du management	Statut critique	Responsable
Opérationnel	Janvier 2018	Les différences de vitesse d'appropriation et de réaction des partenaires par rapport aux projets pourraient avantagez certains bénéficiaires par rapports à d'autres indépendamment de la nécessité d'actions (avancement à des vitesses différentes)	31décembre 2018	(Proposition : Réflexion au niveau du COPIL des choix des interventions par rapports aux manifestations des bénéficiaires)	Non	Coordinateur



Annexe 4 : PLAN DE PASSATION DE MARCHE

Ref	Descriptions	Qty	Budget (USD)	Delivery Plan
01	Atelier de lancement National - Appui à la visibilité du PNUD	1	2500	Janvier 2018
02	Sensibilisations Régionales	5	12000	Février - mars 2018
03	Recrutement de consultants Spécialistes aux thématiques du projet	4	30000	Février – Décembre 2018
04	Recrutement de consultants nationaux pour les analyses de politiques et stratégies	3	5000	Mars 2018
05	Ateliers de réflexion et de validation des résultats	2	1500	Juin
07	Recrutement de consultant d'appui à la rédaction de textes	2	2000	Juin 2018
08	Ateliers de formations régionaux et nationaux (Activité 1.3)	08	20000	Septembre 2018
09	Recrutement d'un consultant national pour l'analyse des systèmes de gestion des informations et des bases de données existantes (Activité 3)	01	3000	Mars 2018
10	Recrutement de consultant national pour l'analyse institutionnelle de la gouvernance environnementale (Activité 4)	07	3000	Mars 2018
11	Renforcements de capacités comités interministériel et inter directions	2	2500	Septembre 2018
12	Recrutement d'un consultant national pour l'évaluation de besoins de renforcement de capacité et développement de plan de communication	01	3000	Mars 2018
13	Productions support de communications et sensibilisations	02	9500	Janvier - Février 2018
14	Organisation formations de formateurs pour les sensibilisations	02	2000	Juin 2018
15	Acquisition de matériels et fournitures pour le fonctionnement	01	8500	Janvier - Février 2018
16	Equipements et mise en marche voiture		7000	Février 2018
17	Organisation réunion périodiques groupe de travail thématique	12	12000	Mars - Juin - Aout 2018
18	Organisation réunion d'évaluation et planification annuelle Groupes de travail thématique	4	6000	Novembre 2018
18	Participations aux célébrations nationales	3	7500	Juin – Décembre 2018
20	Coopération Sud-sud	2	5000	Vers Septembre 2018



21	Participations aux COP		3	12000	Octobre – Décembre 2018
22	Audit du projet		01	500	Décembre 2018
23	Entretien périodique du véhicule du projet		02	1000	Suivant le nombre de km parcourus
24	Carte carburant pour la voiture		1	1000	Vers Juillet 2018
25	Acquisitions matériels informatiques		1	23000	Février 2018
26	Acquisitions mobiliers		1	2000	Février 2018
27	Réparations bureau		1	3500	Février 2018
28	Achats poste Radio pour le personnel du projet		3	1000	Février 2018
		Total		175 500 USD	

